

CAMPAGNE DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2019-2020

La date limite nationale de demande de bourse de collège est fixée au 17 octobre 2019, pour tous les élèves scolarisés dans les établissements publics ou privés.

Les demandes formulées en ligne doivent être effectuées du jour de la rentrée scolaire jusqu'au 17 octobre 2019 avant 24h (minuit)

Les demandes en version papier doivent être déposées ou parvenir à l'établissement au plus tard le 17 octobre 2019.

Pour les élèves scolarisés au CNED, la date limite de dépôt des demandes de bourse nationale de collège est fixée au 31 octobre 2019.

BARÈME DES BOURSES NATIONALES DE COLLÈGE Année Scolaire 2019-2020

Nombre d'enfants à charge	Plafonds de ressources du foyer à ne pas dépasser		
	Revenu fiscal de référence de l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017		
	Echelon 1	Echelon 2	Echelon 3
1	15 189	8 210	2 897
2	18 693	10 105	3 565
3	22 198	12 000	4 234
4	25 703	13 895	4 902
5	29 209	15 790	5 571
6	32 714	17 684	6 240
7	36 218	19 580	6 908
8 ou plus	39 723	21 474	7 577
Montant annuel de la bourse	105 €	291 €	456 €

Montant annuel de la prime d'internat accordée aux élèves boursiers internes : 258 €

→ Du 2 septembre au 17 octobre 2019

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Demander une bourse de collège

En ligne c'est plus simple et efficace !

Vous êtes plus
de **400 000**
à avoir fait une
demande en ligne
en 2018

Les indispensables pour ma demande de bourse en ligne



Mon avis d'impôt 2018
(et mon avis d'impôt 2019 si un changement familial ou professionnel a entraîné une baisse de revenus en 2018 par rapport à 2017)



L'identifiant et le mot de passe
→ de mon compte Éducation nationale (ATEN) fournis par le collège
ou
→ de mon compte France Connect



Mon adresse de messagerie électronique

Le déroulement de ma demande

- 1 Je me connecte à **Scolarité services** avec mon compte ATEN ou  France Connect
- 2 Je fais une seule demande pour tous mes enfants scolarisés dans le même collège.
- 3 Je donne mon accord pour l'actualisation de mes informations fiscales chaque année durant la scolarité de mes enfants au collège. Dans ce cas, je n'ai plus besoin de faire une demande de bourse à chaque rentrée.
- 4 Je vois immédiatement si j'ai droit à une bourse et son montant.

www.ac-bordeaux.fr/teleservices

Un guide est mis à ma disposition pour m'aider à me connecter.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de le signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/aides-financieres-college



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE